

Réuni le 20 février 2015, sous la présidence de Monsieur DARNAULT Joël, le conseil municipal de Rivarennnes a pris les décisions suivantes :

**I. Maison d'accueil familiale**

Finalisation du dossier avant consultation des entreprises et appel d'offres.

**II. Villeneuve**

Approbation du projet d'Elargissement de la voie communale et busage. Les travaux seront réalisés dans le cadre du FAR à hauteur de 50% du coût total estimé à 50 000€.

**III. Sécurité bourg**

Accord sur le projet de surélévation de la chaussée aux 2 carrefours du centre bourg pour sécuriser l'ensemble. Une étude va être réalisée par le cabinet DB, subvention attendue de 40%.

**IV. Délibérations**

Le conseil municipal à l'unanimité a délibéré favorablement pour un groupement d'achat d'énergies SDEI 36 et la mise en place de charges pour véhicules électriques avec autorisation de demande de subventions.

**V. Personnel communal**

Le conseil municipal a acté l'ouverture d'un poste d'employé technique catégorie C suite au CUI et CDD de René Chartier qui se termine le 15/04/2015.

**VI. Personnel communal**

Le conseil a accordé des subventions demandées par différentes associations communales et extra-communales pour 1420.43€